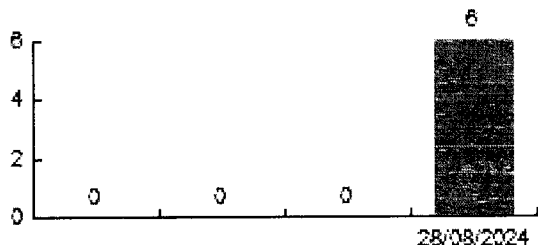




MAIRIE DE FIGEAC
8 Rue de Colomb
BP 205
46 106 Figeac Cedex
Téléphone : 05.65.50.05.40
Courriel : administration.eau@ville-figeac.fr

HORAIRES D'ACCUEIL
Le Lundi et du Mercredi au Vendredi
08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Le Mardi
08h30 - 12h00
EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE
06.08.62.66.33

Historique de consommation



IDENTIFIANTS TIPI

Identifiant collectivité : 060722
Numéro de la facture : 2025-EA-00-1218

Référence à
rappeler

N° du point de consommation : 08775

Occupant : SAS CLEAN SERVICES

Adresse du
lieu desservi :

SAS CLEAN SERVICES
3 RUE BALENE
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

Destinataire de la facture

SAS CLEAN SERVICES
MME PINEAU SANDRINE
4 QUAI ALBERT BESSIERES
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

Facture estimative n° 2025-EA-00-1218 du 31/05/2025

Eau et Assainissement

Consommation estimée

Abonnement du 01/01/2025 au 30/06/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture :

Détail au verso

Votre consommation d'eau

2 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00473 €

Montants

Abonnement
Consommation

47,30
9,46

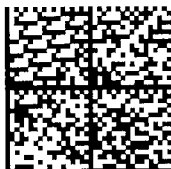
Total de la facture

56,76

Montant total à payer avant le 15/07/2025

56,76 €

Paiement de proximité :
en numéraire (limite de
300 euros) ou par carte
bancaire muni du présent
avis auprès d'un buraliste
ou partenaire agréé (liste
consultable sur le site :
www.impots.gouv.fr/portail/particulier), par carte
bancaire auprès d'un
centre des finances
publiques.



TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement

pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso du présent talon

Emetteur : VILLE DE FIGEAC

Références : EAU N° rôle Eau : 26
Etablissement : AX N° rôle Asst : 26
N° codique : 046009 Nature du rôle : 01
N° contrat : 110405
N° facture : 1218
Exercice : 2025
Date facture : 31/05/2025
Montant : 56,76 euros

SAS CLEAN SERVICES
MME PINEAU SANDRINE
4 QUAI ALBERT BESSIERES
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

à retourner à l'adresse ci-dessous

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
BP 20209
46106 FIGEAC CEDEX

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Estimé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
08775	H22UA013479	015	31/05/2025					2
Consommation totale estimée								2
Consommation facturée (m3)								2
Détail de votre facture :								
	Prix au	Quantité	Unité	P.U.	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.	
Distribution de l'eau								
ABONNEMENT EAU	2025	181	jours	60,60000	30,05	1,65 (5.5%)		31,70
CONSUMMATION EAU	2024	1	m3	2,00600	2,01	0,11 (5.5%)		2,12
CONSUMMATION EAU	2025	1	m3	2,17600	2,18	0,12 (5.5%)		2,30
Collecte des eaux usées								
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2025	181	jours	28,60000	14,18	1,42 (10%)		15,60
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT	2024	1	m3	1,69300	1,69	0,17 (10%)		1,86
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT	2025	1	m3	1,74900	1,75	0,18 (10%)		1,93
Organismes publics								
REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025	2	m3	0,32000	0,64	0,04 (5.5%)		0,68
PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025	2	m3	0,07000	0,14	0,01 (5.5%)		0,15
PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AGENCE DE L'EAU)	2025	2	m3	0,10500	0,21	0,02 (10%)		0,23
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	2025	2	m3	0,09060	0,18	0,01 (5.5%)		0,19
Total de votre facture :					53,03	3,73		56,76

Commentaires

Quand payer ? Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture .

Comment payer ?

Sans se déplacer :

Par carte bancaire, sur le site www.payfip.gouv.fr avec l'identifiant collectivité 060722, référence : 2025-EA-00-1218,

Par chèque bancaire ou postal, au Service de Gestion Comptable (SGC), 58 Avenue Philibert Delprat 46106 Figeac Cedex, joignez le papillon identifiant votre dette, libellé à l'ordre du SGC,

Par virement bancaire direct de banque à banque sur le compte du SGC de Figeac BDF CAHORS IBAN FR643000100246C468000000066 BIC BDFEFRPPCCT,

Paiement de proximité :

Par carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300 euros), munis du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>),

Par carte bancaire auprès d'un Centre des Finances Publiques muni du présent avis.

Difficultés de paiement : Merci de vous adresser au Service de Gestion Comptable (SGC) de FIGEAC : 05.65.34.23.67 mail : sgc.figeac@dgfip.finances.gouv.fr.

Voies de recours :

Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la facture est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du Code de l'organisation judiciaire ou le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil . Les réclamations amiables sont à adresser à la Mairie de Figeac.

Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie de la juridiction compétente. Veuillez avoir l'obligeance d'informer le SGC de cette démarche. Toute somme non acquittée dans un délai de 30 jours, après réception du présent, fera l'objet de poursuites, engagées par le comptable public indiqué par le SGC de Figeac (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Extrait du titre exécutoire en application de l'article L 252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L 1617-5, D 1617-23, R 2342-4, R 3342-8-1 et R 4341-4 du Code général des collectivités territoriales par André MELLINGER, Maire de FIGEAC.